

ÉDITORIAL

Révision du Tarif médical: tout vient à point à qui sait attendre

Après des années d'obstruction à une révision du TARMED de la part des assureurs-maladie, la nécessité d'adapter celui-ci aux nouvelles réalités est devenue inéluctable. D'une part, certaines prestations peuvent être fournies plus vite et à meilleur compte grâce à de nouveaux procédés, et d'autre part, de nouvelles prestations coûteuses attendent de se voir attribuer un tarif. La vérification de la conformité du tarif actuel à l'exigence légale d'économicité a permis de constater un renchérissement cumulé d'environ 30%. Un autre objectif – qui bénéficie d'un large soutien politique – de cette révision tarifaire est l'amélioration de la situation des médecins de famille et de l'enfance. L'exigence de forfaits tarifaires, formulée par le groupe santésuisse à l'issue des travaux de révision – auxquels il avait auparavant refusé de collaborer – est venue jeter encore de l'huile sur le feu des débats.

Toutes ces prémisses compliquées ont malheureusement fini par empêcher une soumission dans les délais du nouveau tarif.

L'association Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe) est néanmoins convaincue que les travaux de révision déjà effectués peuvent constituer la base d'un futur tarif médical ambulatoire qui sera largement accepté, moyennant quelques corrections.

Et pour autant que les assureurs coopèrent à sa mise en œuvre avec le discernement nécessaire...



Tout vient à point à qui sait attendre.

Marc Müller, président,
Médecins de famille et de
l'enfance Suisse (mfe)



Il faut absolument former davantage de médecins de famille et de l'enfance.

SOINS MÉDICAUX DE BASE

La voie est tracée!

> Depuis la première manifestation des médecins de famille sur la Place fédérale en 2006, les soins médicaux de base figurent en bonne place à l'agenda politique. Dans ses projections de l'évolution à l'horizon 2030, l'Obsan lui-même a reconnu en 2008 l'acuité du problème de déficit de couverture médicale, non seulement parce que les médecins de famille étaient menacés d'«extinction», mais aussi et surtout parce que l'on voyait simultanément se dessiner une pénurie de personnel qualifié dans toutes les professions de la santé.

Suite à notre initiative des médecins de famille, au contre-projet accepté par 88% de la population et au plan directeur «médecine de famille», différentes améliorations ont été mises en place et/ou sont déjà appliquées et quelques changements sont encore en voie de réalisation. La stratégie Santé2020 de la Confédération est, elle aussi, fortement axée sur les améliorations à apporter aux soins médicaux de base.

«La stratégie Santé2020 de la Confédération est elle aussi axée en premier lieu sur les améliorations à apporter aux soins médicaux de base.»

Hélas, le Parlement peine à donner suite aux différents modèles et projets nés de ces réflexions:

- Le projet de compromis en vue d'une réglementation par la loi du moratoire sur les cabinets médicaux, qui bénéficiait d'un large appui, a été balayé par le nouveau Parlement dans une sorte de «power trip» politique, pour aboutir au nom du droit d'urgence à une >>

Le Parlement demande notamment au Conseil fédéral d'examiner, à titre d'option alternative, la possibilité d'assouplir l'obligation de contracter et de différencier la valeur du point de taxation par région ou en fonction de l'offre de prestations ou de critères qualitatifs.

reconduction de ce même moratoire pour 3 ans, faute d'option alternative. Une réglementation définitive en la matière est pourtant vivement nécessaire, ne serait-ce que pour assurer la planification de notre relève en Suisse. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un diktat des assureurs sur la question du moratoire sera violemment combattu par le corps médical.

- Les discussions sur la qualité de la médecine sont tout aussi laborieuses, aucun consensus politique n'est en vue. Ce débat est pourtant très étroitement lié à la question du moratoire: des standards unifiés pour la formation postgraduée des médecins exerçant en Suisse, des connaissances du système suisse de santé et d'excellentes possibilités de communication dans au moins une langue nationale sont des conditions sine qua non à une haute qualité de prise en charge de nos patientes et patients. De tels critères de qualité, associés à la mise en place d'instances de décision paritaires, seraient alors susceptibles d'être acceptés par le corps médical pour la réglementation de l'autorisation de pratiquer.
- Bien sûr, le nombre de places d'études en médecine relève en premier lieu de la compétence des cantons. Les efforts en vue d'augmenter le nombre annuel de diplômés pour atteindre les 1300 néces-

«La priorité doit aller à la formation de médecins de famille et de l'enfance supplémentaires.»

saires (d'après le rapport de l'Obsan) méritent d'être salués.

Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe) soutient également l'idée, que le Conseil fédéral souhaite inclure dans le message FRI, d'affecter des moyens supplémentaires (100 millions de francs) à l'augmentation du nombre de places d'études. Il faut cependant veiller scrupuleusement – au vu des convoitises qu'ils susciteraient immédiatement sur tous les fronts – à ce que ces moyens soient vraiment utilisés pour former davantage de médecins de famille et de l'enfance. La création de filières de master correspondantes à St-Gall, à Lucerne, à Fribourg ou au Tessin est certainement mieux appropriée à cet effet que celle de programmes d'études MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) aux Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich.

- La formation d'un médecin de famille ou d'un pédiatre (formation postgraduée comprise) dure au moins douze ans, plutôt davantage au vu des changements

L'enveloppe d'environ 26 milliards de francs sollicitée dans le message FRI 2017-2020 servira à un objectif prioritaire en médecine humaine: augmenter le nombre de diplômés de médecine humaine grâce au financement complémentaire de 100 millions de francs en faveur d'un projet des hautes écoles universitaires.

de la société. En effet, la médecine de famille et de l'enfance est exercée de plus en plus par des femmes. Ces dernières sont davantage à la recherche de postes à temps partiel pendant leur formation postgraduée pour pouvoir également assumer leurs tâches familiales. Les études de l'Institut de médecine de premier recours de l'université de Bâle ont montré (v. lien) qu'en dépit de toutes les mesures prises et qui restent à prendre, l'on s'achemine vers un déficit de la couverture en médecins de famille au cours des vingt prochaines années.

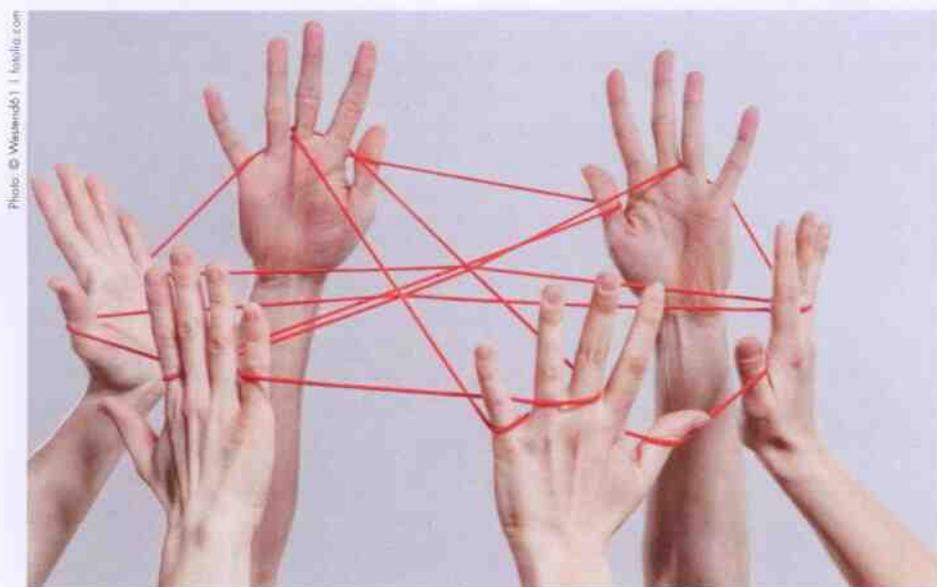
«De nouveaux modèles de soins et de prise en charge seront nécessaires à l'avenir.»

Il est impératif de créer des modèles de soins et de prise en charge inédits pour pouvoir garantir une couverture médicale suffisante et de haute qualité au profit des patientes et patients. Les efforts portent en priorité sur le développement rapide de la collaboration interdisciplinaire entre les professionnels de la santé. Les profils professionnels existants doivent être réadaptés et les équipes de soins recomposées sur la base de la question «Par qui et où une activité donnée peut-elle être exercée avec un maximum de compétence et de qualité au bénéfice des patients?».

- Les soins médicaux de base ne peuvent être assurés qu'au prix d'un effort conjoint de tous les professionnels de la santé! Comme dans n'importe quel sport d'équipe, ces aptitudes à travailler ensemble doivent être acquises et exercées dès le début de la formation de base, puis appliquées durant la formation postgraduée. Pour cela, il nous faut un grand nombre de projets pilotes locaux ainsi qu'un soutien bienveillant, tant politique que financier, tel qu'il est également envisagé dans le message FRI.

Médecins de famille et de l'enfance Suisse considère que les perspectives des soins médicaux de base en Suisse se sont nettement améliorées au cours des dernières années. Nous espérons maintenant que le Parlement poursuivra résolument sur cette voie et ne s'arrêtera pas à mi-chemin!

Dr Marc Müller <



Un réseau interprofessionnel pour les patients